

BREVET PROFESSIONNEL MENUISIER

SESSION

EPREUVE E.3

UNITE U.30

**MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE
SUR CHANTIER**

Coefficient : 3

**DOSSIER D'ÉVALUATION EN
ÉTABLISSEMENT DE FORMATION**

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

--

CENTRE DE FORMATION

--

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

ACTIVITES - COMPETENCES	CRITERES D'ÉVALUATION - EXIGENCES
1 - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective sont mis en place conformément à la réglementation. • L'installation des moyens d'accès et des échafaudages est conforme et adaptée à la situation du chantier. • Les locaux et les biens sont correctement protégés. • Les matériels et machines préparés correspondent aux besoins.
2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • La procédure de réception est fiable. • Les vérifications permettent d'identifier précisément l'environnement de l'ouvrage, d'un espace à agencer. • Les caractéristiques géométriques, dimensionnelles et physiques des supports permettent la pose des ouvrages. • Les référentiels existants et les réservations sont correctement identifiés et vérifiés. • Les différentes contraintes sont identifiées et prises en compte. • Les caractéristiques des ouvrages et produits sont conformes.
3 - Implanter, distribuer les ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • Les lignes de référence et repères permettent l'implantation conformément aux plans et aux dossiers remis. • La distribution est juste et les quantités sont exactes. • Les risques de déformation ou de dégradation sont pris en compte lors du stockage provisoire. • Les règles de prévention sur les risques liés à l'activité physique et/ou pour les manutentions mécanisées sont respectées.
4 - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • Les ouvrages sont correctement préparés et assemblés. • Le positionnement de l'ouvrage est conforme aux plans et/ou instructions. • Les réglages respectent les conditions fonctionnelles de l'ouvrage. • Le maintien en position est conforme aux contraintes et spécifications. • Le positionnement des fixations est effectué sans erreur. • L'ajustage est correct.
5 - Conduire les opérations de pose sur chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Les réglages définitifs respectent les conditions fonctionnelles de l'ouvrage. • Les fixations sont correctement posées. • Les fixations respectent les contraintes imposées. • Les produits d'étanchéité sont convenablement appliqués. • Le bon fonctionnement de l'ouvrage est assuré.
6 - Installer les équipements techniques, les accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements sont correctement préparés. • Les consignes de mise en œuvre sont respectées. • Les produits sont correctement placés et l'étanchéité est assurée. • Les critères esthétiques, fonctionnels et mécaniques sont respectés.
7 - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage.	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation des supports permet l'application des produits. • Les opérations de finition sont correctes et l'ensemble a été réalisé selon les règles en vigueur en respectant le critère esthétique.
8 - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Les ouvrages sont désinstallés conformément aux procédures et consignes de sécurité. • Les ouvrages à réemployer sont stockés suivant les consignes. • Le tri sélectif des déchets est effectué suivant la réglementation en vigueur.
9 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • Le diagnostic est pertinent. La panne est identifiée. Les organes à entretenir sont repérés et correspondent au contrat de maintenance. • La protection des ouvrages et de la zone d'intervention est efficace et adaptée. • La localisation des organes se fait en toute sécurité. Les habillages et accessoires sont démontés sans détérioration et leurs emplacements sont repérés. • Le remplacement des éléments défectueux est adapté. • Après remontage, essais effectués, l'ouvrage retrouve sa fonctionnalité de l'origine. • Après remontage, essais effectués, l'ouvrage retrouve sa fonctionnalité et sa configuration d'origine. • Le document de suivi de maintenance est correctement renseigné.

Situation d'évaluation en établissement de formation

Compétences évaluées	C1.3	Relever et réceptionner une situation de chantier
	C4.1	Mettre en sécurité la zone d'intervention
	C4.2	Organiser les opérations de mise en œuvre sur chantier
	C4.3	Effectuer les opérations de mise en œuvre sur chantier
	C4.4	Traiter les déchets et protéger l'environnement
	C5.2	Contrôler la mise en œuvre sur chantier
	C6.1	Assurer la maintenance des ouvrages

FICHE DE NOTATION

Nous soussignés,

MM.
(noms et prénoms)

enseignant
(discipline enseignée)

dans l'établissement de formation mentionné ci-dessus,

et

M.
(nom et prénom)

exerçant l'activité de
(activité exercée)

dans l'entreprise

nous nous sommes rencontrés le(date), à(lieu),
pour la situation d'évaluation en établissement de formation.

Nous proposons au jury, pour cette partie de la sous-épreuve professionnelle E.3 – Unité U.30 la note de :

..... / 20
(..... sur vingt points)
(en demi ou points entiers)

Le professionnel associé

Le(s) professeur(s) ou formateur(s)
de l'établissement de formation